

ÉPREUVE EXTERNE COMMUNE

LANGUES MODERNES

CE1D 2018

RÉSULTATS

INTRODUCTION

Les résultats pour chaque discipline de l'épreuve externe commune en lien avec l'octroi du CE1D de juin 2018 sont définitifs. Les disciplines concernées actuellement sont le français, les mathématiques, les sciences et les langues modernes.

Cette épreuve est obligatoire pour tous les élèves inscrits en :

- 2^e année commune et 2^e année complémentaire de l'enseignement ordinaire ou spécialisé de forme 4 ;

Elle n'est plus obligatoire pour les élèves de 3^e année de différenciation et d'orientation.

Cette épreuve est également accessible aux élèves de :

- 2^e ou 3^e phase de l'enseignement spécialisé de forme 3.

Le seuil de réussite pour chaque discipline est fixé à 50 % des points. En cas de réussite à l'une des disciplines, le conseil de classe considère que l'élève a atteint la maîtrise des socles de compétences pour la discipline concernée.

OBJECTIFS DU DOCUMENT

Cette publication vise à présenter les résultats des élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour les langues modernes. Ces résultats globaux et plus spécifiques sont calculés de la même façon que ceux figurant dans les grilles d'encodage de chaque classe.

Ce document présente également les réponses obtenues à un questionnaire mis à la disposition des enseignants afin d'évaluer l'organisation et la perception de l'épreuve.

langues modernes

RÉSULTATS GLOBAUX

Les chiffres exposés portent sur 89,4 % des élèves pour lesquels l'administration a pu collecter les résultats. La majorité des résultats manquants est le fait d'écoles qui n'ont pas envoyé les résultats de tous les élèves ou pour toutes les matières.

En juin 2018, 55,3 % des élèves de 2^e commune et de 2^e complémentaire ont réussi l'épreuve de langues modernes.

Les tableaux ci-dessous reprennent les statistiques de participation et les différents scores pour chaque catégorie d'élèves. Les méthodes de calcul des scores sont identiques à celles utilisées dans les grilles d'encodage qui ont été fournies aux écoles. Ces informations apparaissent dans l'onglet « Résultats ».

PARTICIPATION ET RÉUSSITE					
	2C	2S	3SDO	2C/2S	Ma classe
Nombre d'élèves	44 115	8 657	61	52 772	
Répartition	83,5 %	16,4 %	0,1 %	99,9 %	
Passation complète ¹	97,8 %	94,7 %	83,6 %	97,3 %	
Réussite²	58,6 %	37,8 %	17,6 %	55,3 %	

¹ Les différents scores sont calculés en ne tenant pas compte des élèves absents ou n'ayant pas présenté la totalité de l'épreuve.

² Le taux de réussite est calculé sur la base du nombre d'élèves qui ont présenté l'intégralité de l'épreuve.

langues modernes

DISTRIBUTION DES RÉSULTATS

NÉERLANDAIS

En juin 2018, 53,8 % des élèves de 2^e commune et de 2^e complémentaire ayant néerlandais comme seconde langue ont réussi l'épreuve.

PARTICIPATION ET RÉUSSITE

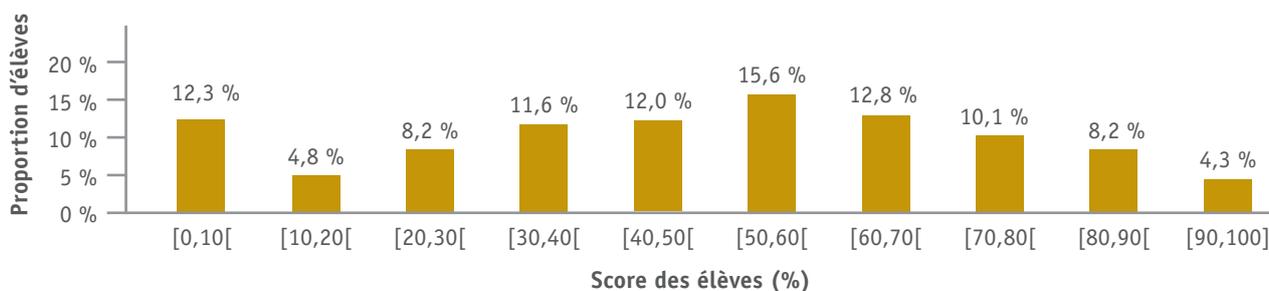
	2C	2S	3SDO	2C/2S	Ma classe
Nombre d'élèves	21 872	4 601	26	26 473	
Répartition	82,5 %	17,4 %	0,1 %	99,9 %	
Passation complète ¹	98,5 %	95,3 %	84,6 %	98,0 %	
Réussite²	57,7 %	34,5 %	0,0 %	53,8 %	

SCORES PAR COMPÉTENCE

	2C	2S	3SDO	2C/2S	Ma classe
Audition (30 pts)	44,0 %	31,5 %	27,1 %	41,9 %	
Lecture (20 pts)	59,7 %	46,2 %	40,7 %	57,4 %	
Expression écrite (20 pts)	52,3 %	39,1 %	34,1 %	50,0 %	
Expression orale (30 pts)	59,2 %	48,2 %	43,1 %	57,3 %	
Total (100 pts)	53,3 %	40,9 %	36,0 %	51,2 %	

L'histogramme ci-dessous dresse la distribution des scores des élèves de 2^e commune et de 2^e complémentaire, pris conjointement. En néerlandais, le score moyen atteint par ces élèves est de 52,1 %. Près de 38,5 % d'entre eux obtiennent un score compris dans l'intervalle [50,80[. Près de 48,9 % ont un score inférieur à 50 % et 12,5 % obtiennent un score supérieur à 80 %.

DISTRIBUTION DU SCORE GLOBAL (2C/2S)



Mode de lecture : en juin 2018, 12,8 % des élèves de 2^e commune et de 2^e complémentaire ont obtenu un score compris dans l'intervalle [60,70[.

¹ Les différents scores sont calculés en ne tenant pas compte des élèves absents ou n'ayant pas présenté la totalité de l'épreuve.

² Le taux de réussite est calculé sur la base du nombre d'élèves qui ont présenté l'intégralité de l'épreuve.

ANGLAIS

En juin 2018, 56,4 % des élèves de 2^e commune et de 2^e complémentaire ayant anglais comme seconde langue ont réussi l'épreuve.

PARTICIPATION ET RÉUSSITE

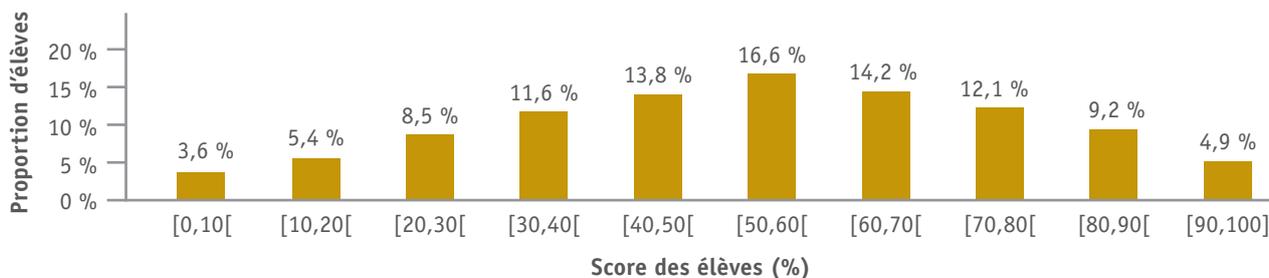
	2C	2S	3SDO	2C/2S	Ma classe
Nombre d'élèves	21 422	4 016	25	25 438	
Répartition	84,1 %	15,8 %	0,1 %	99,9 %	
Passation complète ¹	97,2 %	94,1 %	76,0 %	96,7 %	
Réussite²	59,1 %	41,6 %	21,1 %	56,4 %	

SCORES PAR COMPÉTENCE

	2C	2S	3SDO	2C/2S	Ma classe
Audition (30 pts)	43,1 %	32,6 %	33,0 %	41,5 %	
Lecture (20 pts)	66,9 %	58,8 %	46,5 %	65,5 %	
Expression écrite (20 pts)	52,5 %	40,6 %	32,3 %	50,6 %	
Expression orale (30 pts)	58,0 %	48,5 %	43,9 %	53,2 %	
Total (100 pts)	54,3 %	44,3 %	38,6 %	52,7 %	

L'histogramme ci-dessous dresse la distribution des scores des élèves de 2^e commune et de 2^e complémentaire, pris conjointement. En anglais, le score moyen atteint par ces élèves s'élève à 52,7 %. Près de 42,9 % d'entre eux obtiennent un score compris dans l'intervalle [50,80[. Près de 42,9 % ont un score inférieur à 50 % et 14,1 % obtiennent un score supérieur à 80 %.

ANGLAIS - RÉPARTITION SCORE PAR DÉCILE (2C/2S)



Mode de lecture : en juin 2018, 14,2 % des élèves de 2^e commune et de 2^e complémentaire ont obtenu un score compris dans l'intervalle [60,70[.

¹ Les différents scores sont calculés en ne tenant pas compte des élèves absents ou n'ayant pas présenté la totalité de l'épreuve.

² Le taux de réussite est calculé sur la base du nombre d'élèves qui ont présenté l'intégralité de l'épreuve.

ALLEMAND

En juin 2018, 70,5 % des élèves de 2^e commune et de 2^e complémentaire ayant allemand comme seconde langue ont réussi l'épreuve.

PARTICIPATION ET RÉUSSITE

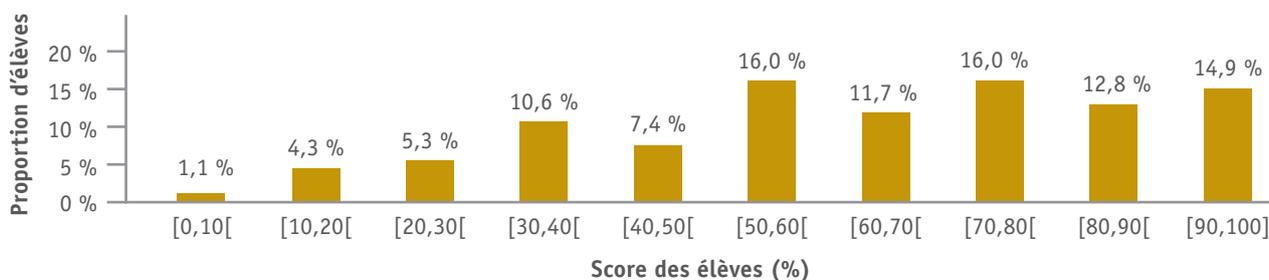
	2C	2S	3SDO	2C/2S	Ma classe
Nombre d'élèves	744	39	—	783	
Répartition	95,0 %	5,0 %	—	100 %	
Passation complète ¹	95,2 %	82,1 %	—	94,5 %	
Réussite²	71,5 %	50,0 %	—	70,5 %	

SCORES PAR COMPÉTENCE

	2C	2S	3SDO	2C/2S	Ma classe
Audition (30 pts)	51,9 %	43,6 %	—	51,5 %	
Lecture (20 pts)	70,1 %	58,5 %	—	69,5 %	
Expression écrite (20 pts)	58,8 %	52,2 %	—	58,5 %	
Expression orale (30 pts)	68,9 %	54,9 %	—	68,2 %	
Total (100 pts)	62,1 %	51,7 %	—	61,7 %	

L'histogramme ci-dessous dresse la distribution des scores des élèves de 2^e commune et de 2^e complémentaire, pris conjointement. En allemand, le score moyen atteint par ces élèves s'élève à 61,7 %. Près de 43,7 % d'entre eux obtiennent un score compris dans l'intervalle [50,80[. Près de 28,7 % ont un score inférieur à 50 % et 27,7 % obtiennent un score supérieur à 80 %.

ALLEMAND - RÉPARTITION SCORE PAR DÉCILE (2C/2S)



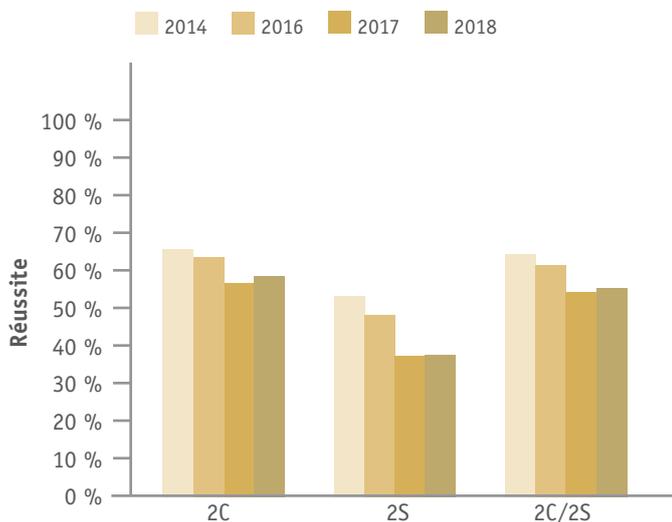
Mode de lecture : en juin 2018, 11,7 % des élèves de 2^e commune et de 2^e complémentaire ont obtenu un score compris dans l'intervalle [60,70[.

¹ Les différents scores sont calculés en ne tenant pas compte des élèves absents ou n'ayant pas présenté la totalité de l'épreuve.

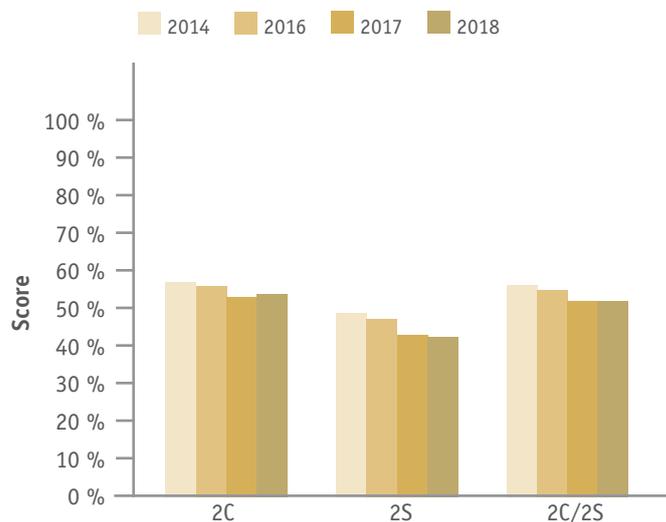
² Le taux de réussite est calculé sur la base du nombre d'élèves qui ont présenté l'intégralité de l'épreuve.

Les tableaux ci-dessous recensent les taux de réussite et les scores moyens pour l'épreuve de langues modernes entre juin 2014 et juin 2018.

	RÉUSSITE			SCORES		
	2C	2S	2C/2S	2C	2S	2C/2S
2014	65,8 %	51,3 %	64,3 %	57,1 %	48,7 %	56,2 %
2015	-	-	-	-	-	-
2016	63,5 %	48,2 %	61,6 %	55,9 %	47,1 %	54,9 %
2017	56,7 %	37,3 %	54,3 %	53,1 %	43,1 %	51,9 %
2018	58,6 %	37,8 %	55,3 %	53,9 %	42,5 %	52,1 %



Mode de lecture : en juin 2014, 51,3 % des élèves de 2^e complémentaire (2S) réussissent l'épreuve de langues modernes. Ils ne sont que 37,8 % en 2018.



Mode de lecture : en juin 2016, le score moyen des élèves de 2^e complémentaire (2S) est de 47,1 % en langues modernes. Ce score est de 42,5 % en 2018.

Comme en 2017, la Direction générale du Pilotage du Système éducatif a réalisé une série de questionnaires « bilan ». Ces questionnaires, diffusés à l'issue des épreuves externes communes de juin 2018, visaient à associer les enseignants au bilan de celles-ci, avec le double objectif d'améliorer leur organisation et de développer la communication entre le groupe de travail qui conçoit les épreuves et les enseignants.

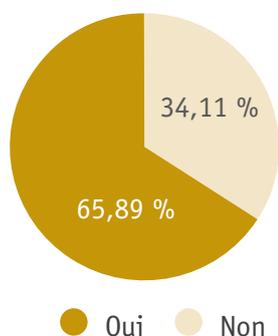
Le questionnaire consacré à l'épreuve CE1D langues modernes a fait l'objet de 215 réponses.

Vous trouverez ci-dessous les principaux résultats de cette enquête.

COMMUNICATION DES INFORMATIONS

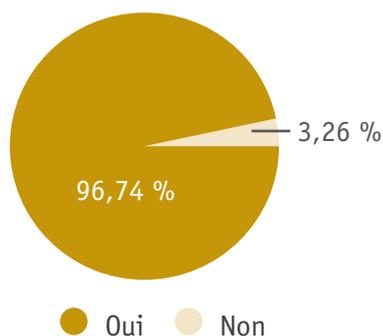
Les grilles d'évaluation de l'épreuve de juin 2018 ont été mises en ligne sur le site www.enseignement.be en avril 2018 pour que les enseignants puissent se familiariser avec les critères d'évaluation et la pondération.

En avez-vous été informé(e) (215 réponses) ?

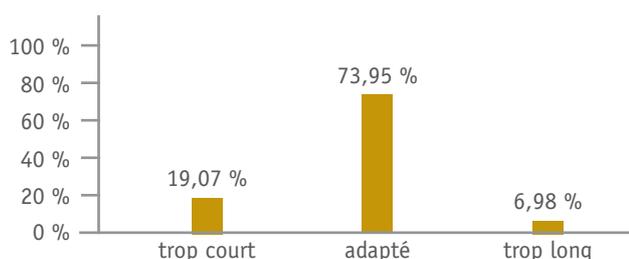


LA PASSATION

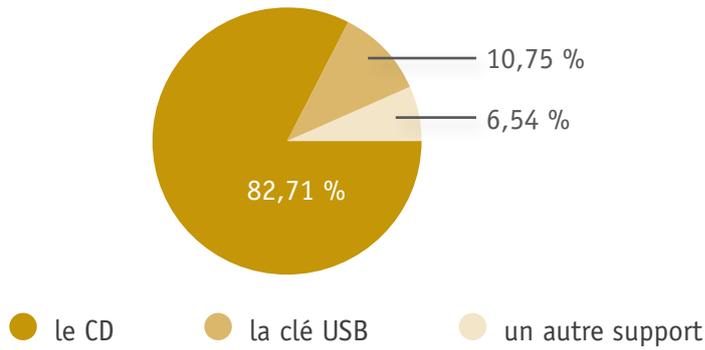
Les consignes de passation étaient-elles explicites (215 réponses) ?



Le temps prévu pour la passation (4 périodes) était (215 réponses) :

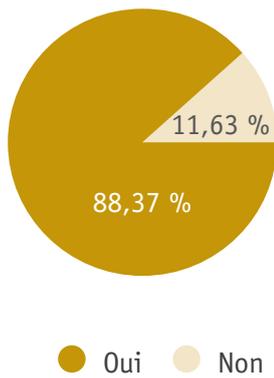


Quel support avez-vous utilisé pour la tâche d'écoute (214 réponses) ?

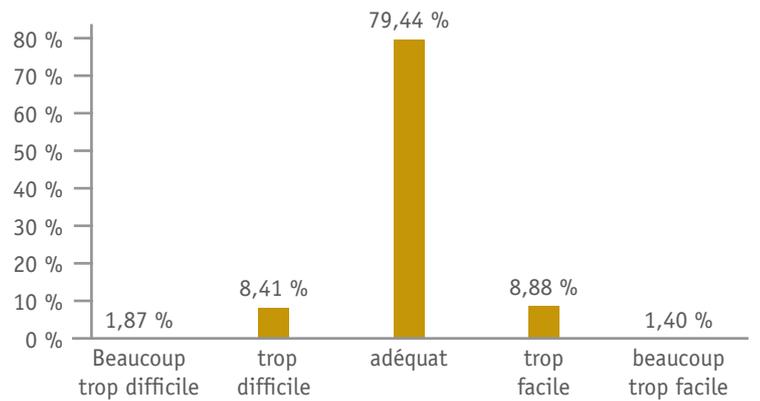


LE CONTENU DE L'ÉPREUVE

La formulation des consignes/questions vous a-t-elle paru claire (215 réponses) ?

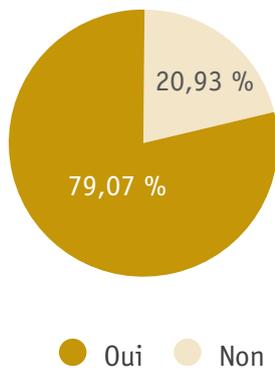


Comment estimez-vous le degré de difficulté des consignes/questions (214 réponses) ?

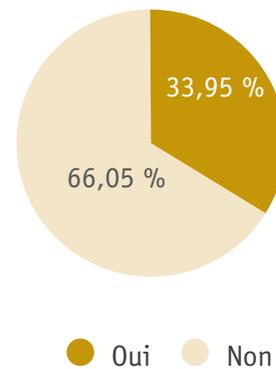


LA CORRECTION

Le guide de correction vous a-t-il paru clair (215 réponses) ?



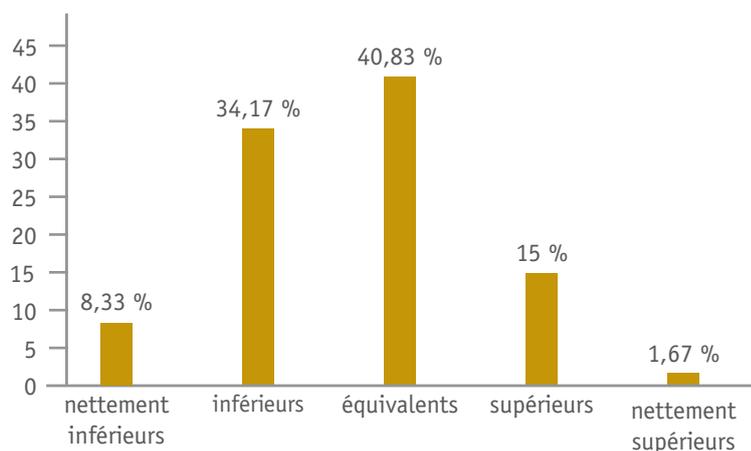
Avez-vous corrigé les épreuves de manière collective (215 réponses) ?



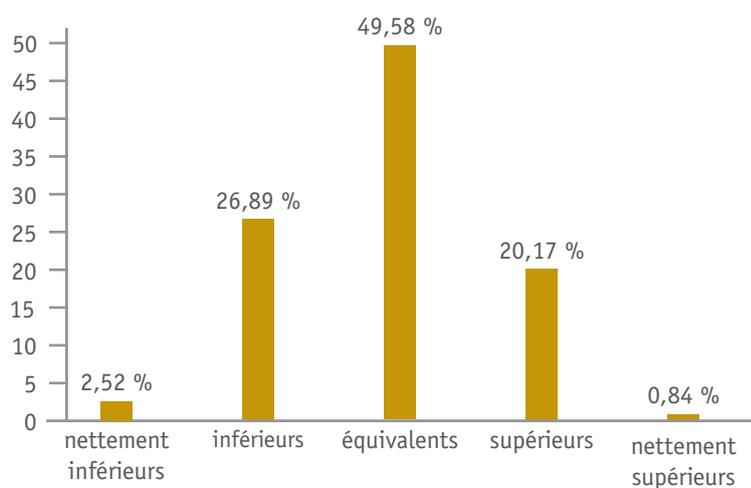
LES RÉSULTATS

Les résultats de vos élèves à l'épreuve commune par rapport aux résultats obtenus pendant l'année sont :

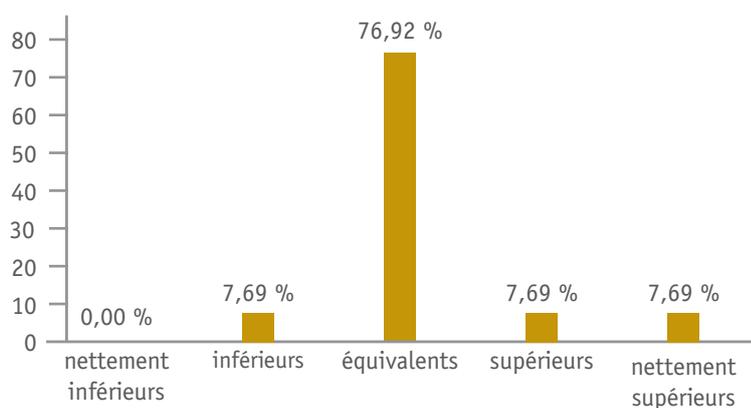
NÉERLANDAIS (120 RÉPONSES)



ANGLAIS (119 RÉPONSES)



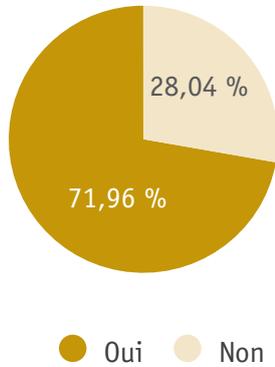
ALLEMAND (13 RÉPONSES)



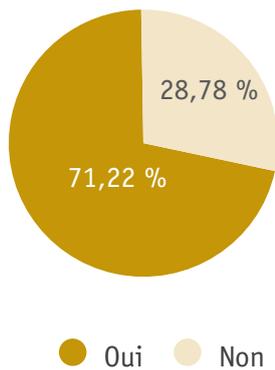
Mode de lecture : 76,92 % des enseignants d'allemand qui ont répondu au questionnaire constatent que les résultats de leurs élèves sont équivalents à ceux obtenus pendant l'année.

LE BILAN DE COMPÉTENCES

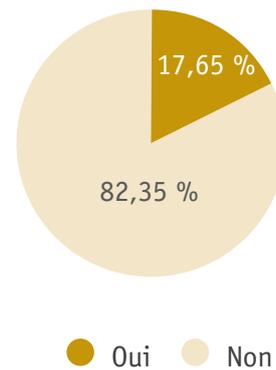
Avez-vous utilisé ce bilan de compétences pour préparer le conseil de classe ou y participer (214 réponses) ?



Ce document est-il transmis aux parents (205 réponses) ?

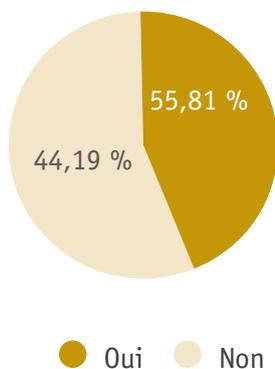


Ce document est-il transmis aux enseignants de l'année suivante (204 réponses) ?



LES ADAPTATIONS

Certains de vos élèves ont-ils bénéficié d'une épreuve adaptée (215 réponses) ?



**Fédération Wallonie-Bruxelles / Ministère
Administration générale de l'Enseignement**
Avenue du Port, 16 – 1080 BRUXELLES
www.fw-b.be – 0800 20 000

Graphisme : Sophie Jeddi - sophie.jeddi@cfwb.be
Juin 2019

Le Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Rue Lucien Namèche, 54 – 5000 NAMUR
0800 / 19 199
courrier@mediateurcf.be

Éditeur responsable : Quentin David, Directeur général

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution